



Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'Association « Accueil Réfugiés Vals du Dauphiné » du 15 février 2020.

L'Assemblée Générale se déroule à la Salle Romanet 9 rue Claude Contamin à la Tour du Pin à 10h.

A leur arrivée, les participants émargent et ont la possibilité d'adhérer à l'association ou de renouveler leur adhésion.

La deuxième Feuille de Route leur est mise à leur disposition.

56 personnes sont présentes dans la salle, toutes adhérentes sur 87 adhérents au total

13 adhérents ont transmis des procurations pour le vote.

I. Accueil

La présidente rappelle que l'Association existe depuis 4 ans avec toujours pour même objectif la bienveillance et l'humanité dans l'accueil des réfugiés, et la volonté de communiquer sur ses actions notamment en milieu scolaire.

II. Bilan Moral

II.1 Les familles accueillies

- Joseph a obtenu son permis de conduire et a acheté une maison; il poursuit les formalités pour faire venir ses enfants.
- Paola est retournée en Afrique l'été dernier pour accélérer les démarches de réunification familiale.
- Famille Shambuyi : Chadrak, handicapé, a besoin d'être placé,, les services concernés ont été saisis.
- La famille Arsenyan travaille de façon saisonnière.
- Aminata prend des cours pour passer le permis de conduire; elle a effectué des démarches pour suivre une formation d'aide à la personne qui pourrait commencer à l'automne.
- Kadiatou suit une formation de CAP cuisine.
- Goundo est allée habiter à Villefontaine.

Toutes ces familles s'intègrent progressivement et acquièrent de l'autonomie, remplissant les buts recherchés.

Un pique-nique rassemblant les adhérents et les familles a eu lieu le 28/6/2019.

Une famille Française venant des Comores a été aidée pour meubler son logement.

Il n'y a pas eu de nouvelles familles accueillies en 2019 en raison des difficultés rencontrées par l'Association dans l'accueil des réfugiés à la sortie des CADA, ces derniers ayant des exigences et préférant aller dans les grandes villes comme Grenoble ou Lyon.

II.2 Rapport d'activité :

7 réunions de CA et 2 réunions de bureau ont eu lieu.

II.3 Communication

- Interventions dans les collèges et lycées du secteur, souvent émouvantes, notamment le 03/04/2019 au lycée horticole de la Tour du Pin.
- Participation aux forums des associations à la Tour du Pin et à Val-de-Virieu en septembre.
- Création d'un nouveau site internet <https://refugiesvdd.org>, Daniel Couvert est chaleureusement remercié. L'adresse refugies.vdd@gmail.com est à utiliser pour toute demande ou proposition de services.
- Publication de la deuxième "Feuille de Route".
- Mars 2019 : nombreuses animations lors du Mois des Migrations, notamment avec le Ciné Club.
- Organisation des concerts du 22 mars et du 25 mai avec les chorales UT et le Folk des Terres Froides.
- Parution d'article dans "le Dauphiné libéré" le 19/08/2019
- Participation à la réunion sur les subventions FDVA à Bourgoin.
- Participation à la réunion de bilan de la Fondation de France qui nous a attribués une subvention.
- Participation à plusieurs manifestations en soutien aux personnes ayant accueilli des migrants
- Participation à la fête du CADA de Pont de Chérufy le 19/06/2020.

II.4. Les perspectives 2020

- Accueil des enfants de Joseph et de Paola dans le cadre des réunifications familiales.
- Accueil de nouvelles familles; l'association a pris contact avec l'ADATE; il convient de convaincre les familles qui sont en capacité de sortir des CADA de venir dans le secteur la Tour-du-Pin - Val-de-Virieu.
- Mise en place d'une boucle d'accueil partagé qui s'inscrit dans la démarche "welcome" de Jésuite Réfugiés Solidarité.
- Spectacle de théâtre "des histoires en mémoire" à l'initiative de Christelle COSTA BAUER, le 22/03/2020 au Grenier des Halles à la Tour-du-Pin, avec la participation de Aminata.

Le bilan moral, le rapport d'activité et les perspectives sont approuvés à l'unanimité.

III. Bilan Financier

Il est présenté par la trésorière.

Présentation du compte de résultat de l'année 2019 et du budget prévisionnel pour l'année 2020 : cf documents joints.

REALISE 2019

Le total des produits se monte à 22154.00€, le total des charges à 19440.72€, d'où un résultat positif de 2713.28€.

Grosse différence avec n-1 en raison de la valorisation pour la première fois des heures de bénévolat (15000€).

PRODUITS

- Les adhésions : 1270€ pour 127 adhésions
- Les dons des particuliers et des associations pour 2315€
- Des participations aux frais de diverses manifestations pour 631€
- Deux subventions municipales pour 205€
- La subvention du Fonds D'aide à la Vie Associative pour 1000€
- La vente du scooter pour 350€
- Le bénévolat, valorisé à
 - 15000€ pour les heures (demande du financeur) Première année
 - 1383€ pour les km et frais divers sans demande de remboursement

CHARGES

- Le soutien au quotidien des familles représente la plus grande part des frais engagés par l'association : 1681 €. Très inférieur à l'an dernier car les familles deviennent autonomes
- Frais de gas oil pour 164.34€
- Location de salle pour 100€
- Les frais d'assurance se montent à 339.84€ (moins l'an prochain car vente scooter)
- Des frais de communication, réception et gestion se montent à 772.54€
- Plus de poste « dotation amortissement »
- Et enfin la valorisation du bénévolat au même montant qu'en produits : 16383€

PREVISIONNEL 2020 : un budget à l'équilibre, 24700€ de produits et de charges.

PRODUITS

- Adhésions : 1500€.
- Dons : 3000€.
- Manifestations : 700€
- Les subventions, demandées pour 500€, à demander pour 1000€
- Valorisation du bénévolat 18000€

CHARGES

- Familles : 4000€. Nous espérons accueillir d'autres familles, c'est notre raison d'être.

- Carburant : 400€.
- Location salle 100€
- Assurance 150€
- Formation des accompagnants : 1000€
- Déplacements 200€
- Communication, réception et gestion 850€
- Valorisation du bénévolat 18000€

Valorisation du bénévolat. L'association n'est pas en mesure de rembourser les frais engagés par les bénévoles mais ces derniers peuvent bénéficier d'une réduction d'impôts de 66% des frais.

La valorisation des heures de bénévolat permet à l'association de mieux rendre compte de son activité lors de demande de subventions.

L'imprimé valorisation du bénévolat, à remplir par les personnes ayant engagés des frais et n'en demandant pas le remboursement, se trouve sur le blog.

BILAN au 31/12/2019

Les excédents cumulés des années précédentes se montaient à 3361.57€

L'excédent de 2019 est de 2713.28€

Le solde en banque au 31/12/2019 est donc de 6074.85€

Donc une année avec des frais inférieurs à nos prévisions, car pas de nouvelle famille.

En 2020, les montants en banque seront très utiles pour accompagner l'arrivée des enfants, et pour une ou deux nouvelles familles, nous y travaillons.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

IV. Questions diverses

La parole est donnée aux adhérents qui souhaitent intervenir.

- *Les représentants de la MJC, de l'Association familiale et de l'Association "femmes debout" renouvellent leur offre de service.*

- *Une personne dans l'assemblée remarque que l'association n'a pas beaucoup sollicité ses adhérents cette année et qu'il aurait aimé aider plus. La présidente répond que l'absence d'accueil de nouvelles familles est à l'origine de cette baisse de sollicitations mais que l'Association ne manquera pas de faire appel à ses membres, par l'intermédiaire de l'envoi de courriels, si les perspectives d'accueil citées plus haut se concrétisent.*

Il est fait appel aux dons auprès des membres de l'association pour du matériel type lave-linge, cuisinière, réfrigérateur, ordinateurs, et pour la mise à disposition d'un fourgon.

- *Pour le prêt du fourgon un adhérent suggère de demander aux communes.*

- Un adhérent fait remarquer que notre association est régulièrement sollicitée pour trouver des solutions à des personnes dans le besoin; si l'association Accueil Réfugiés VDD est reconnue, ce qui est positif, attention aux dérives, les institutions doivent continuer d'assumer leurs responsabilités.

V. Election du Conseil d'Administration :

Le CA est actuellement composé de 16 membres- il n'y a pas de renouvellement obligatoire cette année

Bénédicte LEMARCIS est démissionnaire mais reste adhérente.

Stéphane GIRARD est démissionnaire de fait.

Une nouvelle personne se propose : Michelle RONDET.

Cette nouvelle personne est élue au CA à l'unanimité.

La présidente remercie tous les membres pour leur engagement.

A l'issue de l'Assemblée Générale, les participants sont invités à prendre l'apéritif.

Pour l'association : la secrétaire adjointe, Céline PAPON